



BVVB INFO N°111

La Ville du Bois, 1 juillet 2015

MANIFESTATION BVVB/A10 GRATUITE FEUX DE LINAS

BVVB a été chargée d'organiser une distribution de tracts au Feux de Linas le jeudi 18 juin de 6h30 à 9h00.



La suite au verso...





On peut dire que cette matinée a été un grand succès. 3450 tracts distribués, présence d'élus, participations des adhérents de l'association A10Gratuite et de BVVB derrière leurs Présidents. Merci à tous de leur participation qui est la réussite de notre mouvement.

Cette opération a été renouvelée le soir même au péage d'Ablis et le 23 juin au péage d'Allainville.

Ces manifestations ont rencontré un large succès auprès des usagers. Les contacts avec les élus prévoient déjà des rencontres dès septembre.



Nous serons au rendez-vous bien entendu. La motivation de nos élus relance ce dossier des concessions autoroutières. Mais pour nous, ce qui compte le plus, c'est la diminution du trafic de transit sur la RN20, la mise en place rapide du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et la requalification en boulevard urbain.

La mutualisation de nos actions avec l'Association A10 Gratuite nous a déjà permis de rencontrer le 15 juin Monsieur MEARY, 9ème vice-président du Conseil Départemental en charge des déplacements. Ce dernier reconnaît la cohérence de nos propos sur ce sujet et soutient nos actions. D'ailleurs, la présence de Monsieur Claude PONS, notre Conseiller Départemental et surtout depuis peu, le nouveau Président du Syndicat Mixte de la RN20, ce jeudi 18 juin en est une première conséquence.



ENCORE UN INCIDENT DANS UNE ECOLE DE LA COMMUNE

Problème de vétusté, acte de malveillance, ou plus simplement dégradation involontaire par un ballon, la Municipalité ne sait pas encore répondre. Ces panneaux en verre trempé sont certes très anciens, mais sont quand même résistants aux chocs.

Cet incident a eu lieu par chance entre le 20 et 21 juin, pendant le week-end de la fête de la musique. Une question a été posée au cours du Conseil Municipal du 30 juin. (voir point suivant)



Photo www.leparisien.fr/essonne-91/la-ville-du-bois-un-bout-de-la-facade-de-l-ecole-tombe-dans-la-cour-22-06-2015-4883733.php



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

Cela sentait déjà les vacances. Quatre points importants ont été débattus :

- Avis sur le projet de périmètre pour la fusion de la CAEE avec la CAPS avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et de Wissous. Ce point a été adopté à l'unanimité.
- Budget ville 2015 : le problème majeur concerne les dotations de l'Etat. En 2014 la municipalité a reçu 903000€. Au budget 2015, voté en mars, il a été prévu 820000€. Notre municipalité a eu le chiffrage 2015 : nous recevrons 706000€, soit un manque de 114000€ par rapport au budget. Voté par le Conseil Municipal moins 4 abstentions.
- Le Projet Educatif Territorial (PEDT) : ce projet est en lien avec la réforme des rythmes scolaires. C'est également pour permettre la pérennisation du fond d'amorce. Ce PEDT fixe pour les trois ans à venir les grandes orientations de la ville et de ses partenaires :
 - Renforcer le dialogue avec la communauté éducative.
 - Améliorer la prise en charge quotidienne des enfants.
 - Mieux articuler les différents temps de l'enfant et enrichir les services périscolaires.

Le montant du fond d'amorce pour l'année 2014/2015 s'élève 50€ pour 697 élèves du secteur public soit 34850€. Ce PEDT a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- Enfin, le Maire a proposé de signer une convention de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves (circuits spéciaux scolaires) : Le STIF reprend les compétences du Conseil Départemental en matière de transports scolaires. Le STIF souhaite maintenir les organisations en place et ce pour les deux années suivantes. Après ?..... Cette convention a été adoptée à l'unanimité.
- Deux questions diverses ont été posées par les membres de l'opposition
 - Pour EDVDB, une demande de renseignements complémentaires sur les deux incidents qui se sont produits sur le collège Ambroise Paré et le Petit Gymnase : Le Maire a précisé qu'une expertise était en cours pour le Petit Gymnase et qu'il semblerait que cela soit un problème de montage du faux plafond réalisé il y a 5 ans. Quant au collège Ambroise Paré, il semblerait qu'à la Fête de la Musique des personnes auraient constaté une déformation du panneau. Le Conseil Municipal a demandé l'expertise du panneau tombé, ainsi qu'une vérification des fixations des autres. Le Maire a précisé que les « journalistes » ont exagéré sur ces faits divers !
 - Pour Vivre Autrement, l'inquiétude du Désert Médical sur la commune s'amplifie. L'actuel Cabinet Médical doit cesser son activité le 31 décembre 2016. Le Maire pense ouvrir une maison médicale dans les bâtiments en construction sur la RN20. Mais, il n'a pas précisé comment faire venir des médecins sur notre commune. Le problème reste toujours aussi tendu. BVVB, à chaque rencontre avec le Maire, rappelle ce sujet crucial pour les Urbisylvains.



FETE DES ASSOCIATIONS

Ce sera un forum des associations. Le lieu est modifié, il se déroulera à l'Escale, chemin des Berges, de 10 heures à 17 heures le dimanche 6 septembre.

Nous serons heureux de vous accueillir sur notre stand afin d'échanger sur les problèmes que vous rencontrez. Venez nombreux, des boissons fraîches seront proposées à la vente (coût très modique).

C'EST LES VACANCES

Certains d'entre vous vont quitter notre commune pour des lieux de vacances éloignés. Laisser son habitation sans surveillance est peut-être pour vous une source d'inquiétude.

Nous vous rappelons que vous pouvez signaler votre absence à la Police Municipale en récupérant sur le site de la commune le formulaire :

<http://www.lavilledubois.fr/index.php/cote-pratique/la-securite/123-prevention-cambriolage>

Pour nos adhérents qui ne sont pas reliés à internet, contactez la police municipale au 01 64 49 55 60.

DERNIERE MINUTE : LES TRANSPORTS SCOLAIRES PASSENT DU DEPARTEMENT A LA REGION

3 juillet 2015 / Politique

Les régions auront compétence sur les transports scolaires

L'assemblée nationale a adopté dans la nuit du 2 au 3 juillet 2015 un amendement gouvernemental qui transfère l'organisation des transports scolaires des départements aux Régions. La fin d'un long feuilleton qui a opposé l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Source : newsletter mobilités du 03/07/2015